



Communiqué

Le 28 novembre 2005
Pour publication immédiate

ERICKSON CONSTRUCTION REMPORTE L'APPEL D'OFFRES DES TRAVAUX D'EXCAVATION DU CHENAL DU CANAL DE DÉRIVATION

Travail sur le canal de dérivation en cours

Winnipeg (Manitoba) - La Commission du canal de dérivation (CCD) a annoncé aujourd'hui qu'Erickson Construction Ltd., de Riverton (MB), a remporté le premier appel d'offres pour les travaux d'excavation à effectuer dans le chenal du canal de dérivation, de l'entrée jusqu'au pont de la RPGC 59 Sud, y compris les mesures de contrôle de l'érosion et des sédiments, la remise en végétation et la stabilisation du chenal d'étiage.

« En plus d'augmenter la capacité du chenal, ces travaux renforceront et consolideront le chenal d'étiage, ajoute Steve Ashton, ministre de la Gestion des ressources hydriques. Ils amélioreront la capacité pour les poissons de migrer par le chenal et de revenir dans la rivière Rouge. Tout en améliorant l'habitat de la faune aquatique, le contrat prévoit d'importantes mesures de contrôle de l'érosion et des sédiments. »

« Le contrat représente le premier travail majeur d'excavation dans le chenal du canal de dérivation, explique Reg Alcock, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Nous sommes fiers que cette phase des travaux avance sans délai. »

Dans le cadre de cet appel d'offres, Erickson Construction entreprendra des travaux d'excavation sur environ 4 km du chenal du canal de dérivation et des travaux de construction sur environ 7 km de la digue est, tout en réaménageant et en plaçant 125 000 t d'enrochement dans le chenal d'étiage. Au total, le contrat entraînera l'excavation d'environ 900 000 m³ (1,2 million de verges cubes) de déblais. Le travail devrait débuter cet automne. Ses principaux éléments devraient être achevés durant la saison de la construction de 2006. Erickson Construction a été le plus bas des cinq soumissionnaires qui ont répondu à l'appel d'offres. La valeur estimative du contrat s'élève à 10,2 millions \$.

« Le fait de travailler au projet d'agrandissement du canal de dérivation représente une occasion magnifique pour notre entreprise, explique Craig Erickson, directeur général de Erickson Construction. Ce contrat permettra à Erickson Construction de participer à ce projet historique et il donnera du travail à l'entreprise et à son personnel durant la période hivernale, habituellement plus tranquille. » Craig Erickson précise qu'environ 40 personnes travailleront au projet et que le travail nécessitera le déploiement de quelque 24 unités de matériel lourd.

« Les éléments importants du contrat sont le contrôle de l'érosion et des sédiments, la remise en végétation et la stabilisation du chenal d'étiage, confirme Ernie Gilroy, directeur général de la CCD. La Commission du canal de dérivation s'est engagée à respecter les meilleures pratiques et à se conformer aux exigences de durabilité et de protection environnementale durant les travaux d'excavation du chenal du canal de dérivation. »

Le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge détournera plus d'eau autour de Winnipeg durant les inondations majeures et fera plus que doubler la capacité du chenal du canal de dérivation. En fournissant une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans, le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge protégera au-delà de 450 000 résidents, 140 000 maisons et 8 000 entreprises, et épargnera plus de 12 milliards \$ de dommages à l'économie de la province.

- 30 -

Renseignements Naline Rampersad
Communications du Cabinet, Manitoba
(204) 945-1494

Lise Jolicœur, attachée de presse
Bureau de l'honorable Reg Alcock
Gouvernement du Manitoba
(613) 957-2666

Ronuk Modha
Commission du canal de dérivation
(204) 945-4178, (204) 793-3969, (204) 945-4900 ou 1 866 356-6355

Craig Erickson
Erickson Construction Ltd.
(204) 378-5101